

# FICHE SIGNALÉTIQUE

## 1. Identification

<b>Identificateur de produit</b>	<b>ConvoCare K</b>	
<b>Autres moyens d'identification</b>	Aucune.	
<b>Utilisation recommandée</b>	Nettoyant	
<b>Restrictions conseillées</b>	Aucun à notre connaissance	
<b>Renseignements sur le fabricant/importateur/fournisseur/distributeur</b>		
<b>Fabricant</b>		
<b>Nom de la société</b>	Convotherm Germany	
<b>Adresse</b>	CONVOTHERM Elektrogeräte GmbH Talstrasse 35 82436 Eglfing L'Allemagne	
<b>Téléphone</b>	Téléphone:	+49 8847 67-0
<b>Courriel</b>	Pas disponible.	
<b>Numéro de téléphone d'urgence</b>	Numéro d'urgence	011 49 89 19240
<b>Fournisseur</b>	Manitowoc Kitchen Care 600 Patrol Road Suite 500 Jeffersonville, IN 47130 US	

## 2. Identification des dangers

<b>Dangers physiques</b>	Matières corrosives pour les métaux	Catégorie 1
<b>Dangers pour la santé</b>	Corrosion cutanée/irritation cutanée	Catégorie 1
	Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 1
<b>Dangers environnementaux</b>	Non classé.	

### Éléments d'étiquetage



<b>Mention d'avertissement</b>	Danger	
<b>Mention de danger</b>	Peut être corrosif pour les métaux. Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.	
<b>Conseil de prudence</b>		
<b>Prévention</b>	Conserver uniquement dans l'emballage d'origine. Ne pas respirer le brouillard ou les vapeurs. Se laver soigneusement après la manipulation. Porter des gants/vêtements de protection/ équipement de protection des yeux/du visage.	
<b>Intervention</b>	Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau. Laver les vêtements contaminés avant de les remettre. Traitement particulier (consulter cette étiquette pour information). EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir. EN CAS D'INHALATION : Déplacer la personne à l'air frais et la maintenir dans une position confortable pour la respiration. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/médecin.	
<b>Stockage</b>	Garder sous clef. Entreposer dans des contenants résistants à la corrosion avec un revêtement intérieur résistant.	
<b>Élimination</b>	Éliminer le contenu/les contenants selon la loi internationale/nationale/régionale/locale.	
<b>Autres dangers</b>	Aucun à notre connaissance	
<b>Renseignements supplémentaires</b>	Aucune.	

### 3. Composition/information sur les ingrédients

#### Mélanges

Nom chimique	Nom commun et synonymes	Numéro d'enregistrement CAS	%
Acide phosphorique		7664-38-2	8
Oxyde de dodécyl diméthylamine		1643-20-5	5

Toutes les concentrations sont en pourcentage en poids, sauf si l'ingrédient est un gaz. Les concentrations des gaz sont en pourcentage en volume.

### 4. Premiers soins

<b>Inhalation</b>	EN CAS D'INHALATION : Déplacer la personne à l'air frais et la maintenir dans une position confortable pour la respiration. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/médecin.
<b>Peau</b>	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/médecin. Traitement particulier (consulter cette étiquette pour information). Laver les vêtements contaminés avant de les remettre.
<b>Yeux</b>	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/médecin.
<b>Ingestion</b>	EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/médecin.
<b>Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés</b>	Douleur brûlante et lésions corrosives graves de la peau. Provoque des lésions oculaires graves. Les symptômes peuvent inclure des picotements, des déchirures, des rougeurs, des gonflements et une vision trouble. Peut causer une lésion permanente aux yeux, y compris la cécité.
<b>Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire</b>	Symptômes de patient de festin.
<b>Informations générales</b>	En cas de malaise, consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette). S'assurer que le personnel médical est averti des substances impliquées et prend les précautions pour se protéger. Montrer cette fiche technique de santé-sécurité au médecin en consultation. Éviter le contact avec les yeux et la peau. Tenir hors de la portée des enfants.

### 5. Mesures à prendre en cas d'incendie

<b>Moyens d'extinction appropriés</b>	Mousse. Poudre chimique. Dioxyde de carbone. Brouillard.
<b>Méthodes d'extinction inappropriées</b>	Pas disponible.
<b>Risques spécifiques provenant des produits chimiques</b>	Les pompiers doivent porter un appareil de respiration autonome.
<b>Produits dangereux résultant de la combustion</b>	Ils peuvent comprendre et ne sont pas limités: Oxydes de carbone. Oxydes d'azote. Oxydes de phosphore.
<b>Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers</b>	Les pompiers doivent porter des vêtements de protection complets y compris un appareil de respiration autonome.
<b>Équipement/directives de lutte contre les incendies</b>	Éloigner les récipients de l'incendie si cela peut se faire sans risque.
<b>Méthodes particulières d'intervention</b>	Employer des méthodes normales de lutte contre l'incendie et tenir compte des dangers associés aux autres substances présentes.

### 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

<b>Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence</b>	Tenir à l'écart le personnel dont la présence sur les lieux n'est pas indispensable. Ne pas toucher les conteneurs endommagés ou la substance déversée accidentellement sans vêtements de protection appropriés. Ne pas respirer le brouillard ou les vapeurs. Assurer une ventilation adéquate. Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues. Pour s'informer sur la protection individuelle, voir la rubrique 8.
<b>Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage</b>	Arrêter la fuite si cela peut se faire sans risque. Endiguer le matériau déversé, lorsque cela est possible. Recouvrir d'une feuille de plastique pour empêcher la dispersion. Utiliser un matériau non combustible tel que vermiculite, sable ou terre pour absorber le produit et le placer dans un contenant pour une évacuation ultérieure. Ne jamais réintroduire le produit répandu dans son récipient d'origine en vue d'une réutilisation. Nettoyer la surface à fond pour éliminer la contamination résiduelle. Après avoir récupéré le produit, rincer la zone à l'eau. Pour se renseigner sur l'élimination, voir la rubrique 13. Empêcher de pénétrer dans les voies d'eau, les égouts, les sous-sols, les espaces réduits

## 7. Manutention et stockage

**Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention**

Ne pas laisser pénétrer dans les yeux, ni mettre en contact avec la peau ou les vêtements.  
Porter un équipement de protection individuel approprié.  
Ne pas respirer le brouillard ou les vapeurs.  
Utiliser seulement avec une ventilation adéquate.  
Observer de bonnes pratiques d'hygiène industrielle.  
Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.

**Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités**

Entreposer dans des contenants résistants à la corrosion avec un revêtement intérieur résistant.  
Polyéthylène containers  
Magasin dans un endroit frais, sec, bien-aéré loin des matériaux incompatibles.  
Protéger du gel.  
Conserver à l'écart de matières incompatibles (voir rubrique 10).  
Tenir hors de la portée des enfants.

## 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

**Limites d'exposition**

**ÉTATS-UNIS. Valeurs limites d'exposition de l'ACGIH**

Composants	Type	Valeur
Acide phosphorique (CAS 7664-38-2)	LECT	3 mg/m3
	MPT	1 mg/m3

**Canada. LEMT pour l'Alberta (Code de l'hygiène et de la sécurité au travail, Annexe 1, Tableau 2)**

Composants	Type	Valeur
Acide phosphorique (CAS 7664-38-2)	LECT	3 mg/m3
	MPT	1 mg/m3

**Canada. LEMT pour la Colombie-Britannique. (Valeurs limites d'exposition en milieu de travail pour les substances chimiques, Réglementation sur la santé et sécurité au travail 296/97, ainsi modifiée)**

Composants	Type	Valeur
Acide phosphorique (CAS 7664-38-2)	LECT	3 mg/m3
	MPT	1 mg/m3

**Canada. LEMT de Manitoba (Règlement 217/2006, Loi sur la sécurité et l'hygiène du travail)**

Composants	Type	Valeur
Acide phosphorique (CAS 7664-38-2)	LECT	3 mg/m3
	MPT	1 mg/m3

**Canada. LEMT pour l'Ontario. (Contrôle de l'exposition à des agents biologiques et chimiques)**

Composants	Type	Valeur
Acide phosphorique (CAS 7664-38-2)	LECT	3 mg/m3
	MPT	1 mg/m3

**Canada. LEMT du Québec, (Ministère du Travail. Règlement sur la qualité du milieu de travail)**

Composants	Type	Valeur
Acide phosphorique (CAS 7664-38-2)	LECT	3 mg/m3
	MPT	1 mg/m3

**Valeurs biologiques limites**

Aucune limite d'exposition biologique observée pour les ingrédients.

**Directives au sujet de l'exposition**

Produits chimiques énumérés à l'article 3 qui ne figurent pas ici n'ont pas établi de valeurs limites pour l'ACGIH.

**Contrôles d'ingénierie appropriés**

Assurer une ventilation adéquate.

**Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle**

**Protection du visage/des yeux**

Porter des lunettes de protection contre les produits chimiques.

<b>Protection de la peau</b>	
<b>Protection des mains</b>	Caoutchouc nitrile. ou Gants en caoutchouc butyle Gants Confirmer d'abord avec un fournisseur connu.
<b>Autre</b>	Conformément aux directives de votre employeur.
<b>Protection respiratoire</b>	Si les limites d'exposition risquent d'être dépassées, utiliser un appareil respiratoire approuvé de NIOSH.
<b>Dangers thermiques</b>	Sans objet.
<b>Considérations sur l'hygiène générale</b>	Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.

---

## 9. Propriétés physiques et chimiques

---

<b>Aspect</b>	Transparent
<b>État physique</b>	Liquide.
<b>Forme</b>	Liquide
<b>Couleur</b>	Verte
<b>Odeur</b>	Caractéristique
<b>Seuil de l'odeur</b>	Pas disponible.
<b>pH</b>	1 @20°C
<b>Point de fusion et point de congélation</b>	Pas disponible.
<b>Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition</b>	100 °C (212 °F)
<b>Point d'éclair</b>	> 150.0 °C (> 302.0 °F)
<b>Vitesse d'évaporation</b>	Pas disponible.
<b>Inflammabilité (solide, gaz)</b>	Sans objet.
<b>Limites supérieures et inférieures d'inflammabilité ou d'explosibilité</b>	
<b>Limites d'inflammabilité - inférieure (%)</b>	Pas disponible.
<b>Limites d'inflammabilité - supérieure (%)</b>	Pas disponible.
<b>Limite d'explosibilité - inférieure (%)</b>	Sans objet
<b>Limite d'explosibilité - supérieure (%)</b>	Sans objet
<b>Pression de vapeur</b>	23 hPa @20°C
<b>Densité de vapeur</b>	Pas disponible.
<b>Densité relative</b>	Pas disponible.
<b>Solubilité</b>	
<b>Solubilité (Eau)</b>	Miscible
<b>Coefficient de partage (n-octanol/eau)</b>	Pas disponible.
<b>Température d'auto-inflammation</b>	Pas disponible.
<b>Température de décomposition</b>	Pas disponible.
<b>Viscosité</b>	Pas disponible.
<b>Autres informations</b>	
<b>Densité</b>	1.06 g/cm <sup>3</sup> @20°C
<b>Dangers d'explosion</b>	Non explosif.
<b>Propriétés comburantes</b>	Non oxydant.

---

## 10. Stabilité et réactivité

---

<b>Réactivité</b>	Peut réagir avec les matières incompatibles.
<b>Stabilité chimique</b>	Stable dans les conditions recommandées de stockage.
<b>Possibilité de réactions dangereuses</b>	Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.
<b>Conditions à éviter</b>	Ne pas mélanger avec d'autres produits chimiques.

---

<b>Matières incompatibles</b>	Des bases. Oxydants forts. Agents de réduction. Métaux.
<b>Produits de décomposition dangereux</b>	Ils peuvent comprendre et ne sont pas limités: Oxydes de carbone. Oxydes d'azote. Oxydes de phosphore.

## 11. Données toxicologiques

### Renseignements sur les voies d'exposition probables

<b>Inhalation</b>	Peut entraîner une irritation de l'appareil respiratoire.
<b>Peau</b>	Provoque de graves brûlures cutanées.
<b>Yeux</b>	Provoque des lésions oculaires graves.
<b>Ingestion</b>	Peut causer un malaise gastro-intestinal, des nausées ou des vomissements.

**Les symptômes correspondant aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques** Douleur brûlante et lésions corrosives graves de la peau. Provoque des lésions oculaires graves. Les symptômes peuvent inclure des picotements, des déchirures, des rougeurs, des gonflements et une vision trouble. Peut causer une lésion permanente aux yeux, y compris la cécité.

### Renseignements sur les effets toxicologiques

#### Toxicité aiguë

Composants	Espèce	Résultats d'épreuves
Acide phosphorique (CAS 7664-38-2)		
<b>Aigu</b>		
<i>Dermique</i>		
DL50	lapin	2740 mg/kg
<i>Inhalation</i>		
CL50	Pas disponible	
<i>Orale</i>		
DL50	rat	1530 mg/kg
Oxyde de dodécylidiméthylamine (CAS 1643-20-5)		
<b>Aigu</b>		
<i>Dermique</i>		
DL50	Pas disponible	
<i>Inhalation</i>		
CL50	Pas disponible	
<i>Orale</i>		
DL50	souris	2700 mg/kg

**Corrosion cutanée/irritation cutanée** Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

<b>Minutes d'exposition</b>	Pas disponible.
<b>Indice d'érythème</b>	Pas disponible.
<b>Valeur d'un œdème</b>	Pas disponible.

**Lésions oculaires graves/irritation oculaire** Provoque des lésions oculaires graves.

<b>Valeur de l'opacité de la cornée</b>	Pas disponible.
<b>Valeur de la lésion de l'iris</b>	Pas disponible.
<b>Valeur des rougeurs de la conjonctive</b>	Pas disponible.
<b>Valeur d'un œdème de la conjonctive</b>	Pas disponible.
<b>Jours de récupération</b>	Pas disponible.

#### Sensibilisation respiratoire ou cutanée

##### Canada - LEMT pour l'Alberta : Irritant

Acide phosphorique (CAS 7664-38-2) Irritant

**Sensibilisation respiratoire** N'est pas un sensibilisant respiratoire.

**Sensibilisation cutanée** Ce produit ne devrait pas causer une sensibilisation de la peau.

**Mutagénicité sur les cellules germinales** Non classé.

**Cancérogénicité** Non classé.

<b>Toxicité pour la reproduction</b>	Non classé.
<b>Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique</b>	Non classé.
<b>Toxicité pour certains organes cibles - expositions répétées</b>	Non classé.
<b>Danger par aspiration</b>	N'est pas un danger d'aspiration.
<b>Effets chroniques</b>	Toute inhalation prolongée peut être nocive.
<b>Autres informations</b>	Pas disponible.

## 12. Données écologiques

**Écotoxicité** Voir ci-dessous

### Données écotoxicologiques

Composants	Espèce	Résultats d'épreuves
Acide phosphorique (CAS 7664-38-2)		
<b>Aquatique</b>		
<i>Aigu</i>		
Crustacés	CL50 Puce d'eau (daphnia magna)	4.6 mg/L, 12 hr
Poisson	CL50 Gambusie (Gambusia affinis affinis)	3 - 3.5 mg/L, 96 hr

**Persistence et dégradabilité** Aucune donnée n'est disponible sur la biodégradabilité du produit.

**Potentiel bioaccumulatif** Pas de données disponibles.

**Mobilité dans le sol** Pas de données disponibles.

**Mobilité générale** Pas disponible.

**Autres effets adverses** On ne prévoit aucun autre effet environnemental négatif (par ex., appauvrissement de la couche d'ozone, potentiel de formation photochimique d'ozone, perturbation endocrinienne, potentiel de réchauffement de la planète) causé par ce composant.

## 13. Données sur l'élimination

**Instructions pour l'élimination** Consulter les règlements fédéraux, état/provinciaux et municipaux avant d'éliminer.

**Règlements locaux d'élimination** Détruire conformément à toutes les réglementations applicables.

**Code des déchets dangereux** Les codes de déchets doivent être attribués dans le cadre d'une consultation entre l'utilisateur, le fabricant et l'entreprise de décharge.

**Déchets des résidus / produits non utilisés** Des résidus de produit peuvent demeurer dans les contenants vides et sur les toiles d'emballage. Ce produit et son contenant doivent être éliminés de façon sécuritaire (voir les instructions d'élimination).

**Emballages contaminés** Comme les récipients vides peuvent contenir des résidus de produit, respecter les avertissements sur l'étiquette même après avoir vidé le récipient. Les contenants vides doivent être acheminés vers une installation certifiée de traitement des déchets en vue de leur élimination ou recyclage.

## 14. Informations relatives au transport

**Général** Canada: Preuve de classification: Conformément à la partie 2.2.1 (DORS/2014-152) du règlement sur les transports de marchandises dangereuses, nous attestons que le classement de ce produit est correct à la date du SDS de délivrance. Le cas échéant, le nom de la technique et la classification du produit seront affichés ci-dessous.

### Transport des marchandises dangereuses (TMD - Canada)

#### Requêtes fondamentales pour le transport:

<b>Numéro UN</b>	UN1805
<b>Appellation réglementaire adéquate</b>	ACIDE PHOSPHORIQUE LIQUIDE
<b>Classe de danger</b>	8
<b>Groupe d'emballage</b>	III

TMD



## 15. Informations sur la réglementation

### Règlements fédéraux canadiens

Ce produit a été classé conformément aux critères de danger énoncés dans le Règlement sur les produits dangereux et la FDS contient tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits dangereux.

#### Liste des marchandises d'exportation contrôlée (LCPE 1999, Annexe 3)

Non inscrit.

#### Gaz à effet de serre

Non inscrit.

#### Règlements sur les précurseurs

Non réglementé.

#### Situation SIMDUT

Contrôlé

#### État des stocks

##### Pays ou région

Canada

##### Nom de l'inventaire

Liste intérieure des substances (LIS)

##### En stock (Oui/Non)\*

Oui

Canada

Liste extérieure des substances (LES)

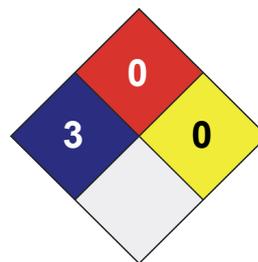
Non

\*La réponse « Oui » indique que tous les composants du produit sont conformes aux exigences d'entreposage du pays ayant compétence.

## 16. Autres informations

LÉGENDE	
Extrême	4
Grave	3
Modéré	2
Faible	1
Minimal	0

Santé	/	3
Inflammabilité		0
Danger physique		0
Protection individuelle		X



#### Date de publication

11-Avril-2016

#### Date de la révision

11-Avril-2016

#### Version n°

01

#### Autres informations

Pour obtenir une FTSS actualisée, s'il vous plaît contacter le fournisseur/ le fabricant figurant à la première page de ce document.

#### Clause d'exonération de responsabilité

L'information ci-incluse a été obtenue de sources considérées techniquement précises et fiables. Bien qu'il ait été fait le maximum d'effort possible à fin d'assurer la totale portée à connaissance des risques associés à ce produit, dans les cas où il n'a pas été possible d'obtenir information cela a été déclaré expressément. Étant donné que les conditions particulières d'usage du produit sont au-delà du contrôle du fournisseur, il est présumé que les utilisateurs de ce matériel ont été correctement instruits des exigences de toute la législation applicable et de tout autre instrument de réglementation. Le fournisseur ne donne aucune garantie, ni expresse ni tacite, et ne sera tenu responsable d'aucune perte, dommages ou conséquence dommageable pouvant résulter de l'usage ou bien de la fiabilité de n'importe quelle information contenue dans ce document.

#### Préparé par

Dell Tech Laboratories Ltd. Téléphone:: (519) 858-5021